

CAP

SUR L'INNOVATION

EN 2019, OSEZ AVEC...



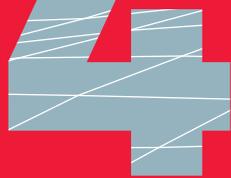
LEADER ACCOMPAGNATEUR FACILITATEUR

INNOVATION



600 000
HABITANTS

61
ZAC ACTIVES



PRIORITÉS

“ Aménageurs de référence de l'Est parisien, historiquement liés à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, EpaMarne-EpaFrance interviennent aujourd'hui sur un périmètre élargi, dans un cadre d'intervention diversifié et pour une variété de commanditaires : opérations d'intérêt national, action en initiative propre, traité de concession, filiale commune avec les collectivités.

Participer à la production de nouveaux logements, contribuer à accueillir de nouvelles activités économiques en apportant des réponses concrètes aux défis écologiques et sociaux ainsi qu'aux évolutions des modes de vie des habitants sont les priorités des Epa.

Par leurs interventions sur le long terme, ils améliorent l'attractivité du territoire et déclenchent des investissements publics et privés. Leur activité s'inscrit dans une approche toujours plus partenariale avec 44 communes pour périmètre d'intervention. En témoigne la contribution active des élus aux conseils d'administration et la création de filiales associant l'État et les collectivités, sous la forme de sociétés publiques locales d'aménagement

d'intérêt national (SPLA-IN), la SPLA-IN Noisy Est et la future SPLA-IN sur Paris - Vallée de la Marne.

Pour répondre aux attentes de chacun, les singularités du territoire sont prises en compte pour inscrire les projets d'aménagement dans leurs contextes en prenant soin de leurs environnements.

Parcs, rues, jardins, places, immeubles résidentiels ou tertiaires émergent du sol pour inviter à diverses ambiances et dessiner progressivement le paysage urbain de demain. Chacun de ces lieux de vie a une incidence sur ces milieux qui l'accueillent, terre, eau ou air.

Dans un contexte de changement climatique mondial, la responsabilité locale d'un aménageur est d'expérimenter les nouvelles façons de concevoir la ville pour augmenter les effets positifs et réduire le plus possible les impacts qui peuvent s'avérer négatifs.

C'est avec cette conscience que l'innovation est conduite en tant que démarche permettant d'anticiper la transition écologique et ainsi de garantir aux habitants un cadre de vie sain et résilient.

213 000
EMPLOIS

47 000
ENTREPRISES

44
COMMUNES



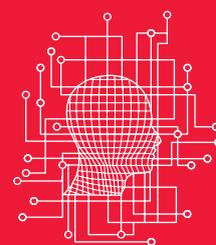
— DE CO₂



+ DE SANTÉ



+ DE NATURE



+ DE NUMÉRIQUE

Il s'agit d'appréhender ensemble les changements socio-économiques, environnementaux et technologiques qui interrogent les équilibres actuels. Comment passer de l'économie linéaire du « extraire > produire > jeter » à l'économie circulaire privilégiant une approche du « fabriquer > utiliser > recycler » ? Comment agir concrètement aujourd'hui et demain pour ne pas dépasser les +2°C en 2050, évitant ainsi la répétition accrue d'étés-canicules et d'inondations ?

Comment valoriser les éléments remarquables du paysage : la rivière de la Marne alimentée par ses rus et ses bassins d'eaux pluviales, l'enchaînement de jardins, parcs, bois et massifs forestiers de Ferrières, Armainvilliers, Crécy pour assurer un cadre de vie agréable et des continuités écologiques, réservoirs de biodiversité ?

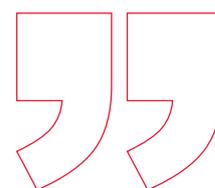
Pour concrétiser cette ambition, quatre priorités ont été identifiées :

- réduire l'empreinte carbone,
- + développer un urbanisme favorable à la santé,
- + augmenter l'intensité de la relation ville-nature,
- + faire émerger les nouvelles pratiques.

Parce que tout ne pourra pas se faire de suite, la démarche des Epa consiste à fixer des caps à atteindre entre 2020 et 2050 pour chacune de ces priorités.

Pour identifier ces jalons, les établissements publics ont initié une démarche prospective pour anticiper les modes de vie en 2050 avec le concours de plusieurs collectivités.

Cette initiative sera enrichie, courant 2019, par une nouvelle forme de participation interactive en mettant à disposition une plateforme numérique à l'échelle du territoire. Ces contributions constitueront de premières bases sur lesquelles il s'agira de s'appuyer pour mieux appréhender le futur plan stratégique opérationnel.



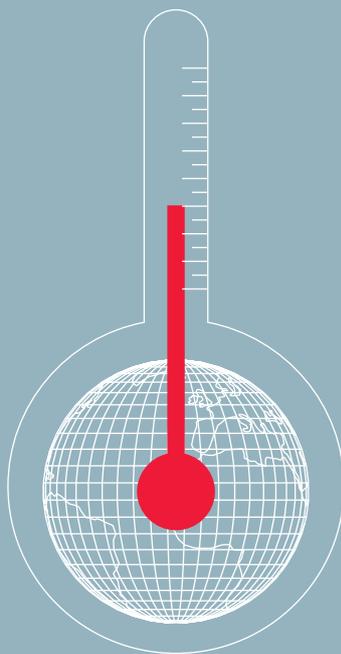
1

Les accords de Paris, premier pacte universel sur le climat et le réchauffement climatique, sont entrés en vigueur le 4 novembre 2016. La France poursuit son rôle de tête de file pour démontrer la faisabilité de la transition écologique dans des conditions socio-technico-économiques soutenables par tous.

Sur le périmètre d'intervention des Epa, un premier diagnostic, lancé en 2017, a prouvé l'incidence des transports, émetteurs carbone à 45 % devant le résidentiel pour 30 %. C'est pourquoi, les Epa privilégient le développement de quartiers en favorisant la diversité des services de mobilités douces. Pour la part « résidentielle », EpaMarne-EpaFrance sont les leaders de la construction bois avec 60 000 m² de surface de plancher de logements engagés chaque année. Cependant, la projection des courbes d'émissions carbone du territoire, à horizon 2050, démontre que l'atteinte de la neutralité, telle que prévue dans les accords de Paris, nécessiterait de diviser par 2 les émissions du territoire tous les 10 ans et de compenser le reste.

CLIMAT

RÉDUIRE
PROGRESSIVEMENT
L'EMPREINTE CARBONE



PRIORITÉ N°1

RÉDUIRE PROGRESSIVEMENT
L'EMPREINTE CARBONE
DU TERRITOIRE POUR ATTEINDRE
IN FINE LA NEUTRALITÉ EN 2050



**Décarboner
les mobilités**

- Réduire les besoins de déplacements en développant des quartiers courtes distances
- + Renforcer l'offre de mobilités douces



**Écoconstruire
le territoire**

- + Contribuer au développement des filières françaises bois biosourcé
- + Expérimenter les nouveaux écomatériaux de demain



**Développer
des mix
énergétiques
vertueux**

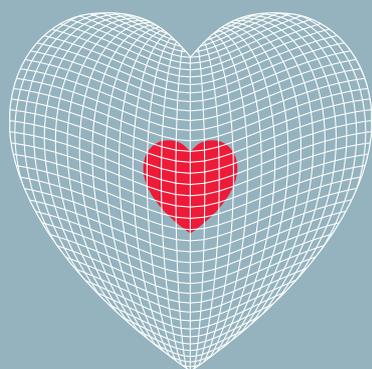
- + Concevoir des bâtiments économes en énergie et carbone permettant de réduire la facture des habitants
- + Augmenter le recours aux énergies renouvelables à l'échelle du quartier

**ET POURQUOI NE PAS ÊTRE LE 1^{ER} AMÉNAGEUR
À LABELLISER UN QUARTIER BAS CARBONE ?**

2

BIEN-ÊTRE

DÉVELOPPER
UN URBANISME FAVORABLE
À LA SANTÉ



PRIORITÉ N°2

AUGMENTER LE BIEN-ÊTRE
DES HABITANTS À CHAQUE
MOMENT DE LEUR JOURNÉE :
MANGER, TRAVAILLER, DORMIR
ET SE DÉTENDRE !



L'impact des environnements sur la santé devient une priorité du public. Cette tendance de fond challenge fortement le métier d'aménageur et peut être considérée comme une opportunité.

Proposer un urbanisme favorable à la santé de tous est une offre qui s'adresse directement aux habitants. Elle met en valeur une autre vision de la ville, plus globale que les seuls constructions, rues et espaces publics. Cette démarche redéfinit l'espace urbain comme un organisme qui respire et dont l'état de santé est intrinsèquement lié à celui des habitants qui y vivent. S'inscrivant dans cette définition, les Epa ont d'ores et déjà mené de premières expérimentations en matière de « diagnostic santé » sur plusieurs quartiers, que ce soit à travers d'ateliers étudiants accompagnés par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France ou d'expertises opérationnelles éclairant le travail de la maîtrise d'œuvre urbaine. Ces différentes expériences conduisent à bâtir un référentiel aménagement et santé à l'échelle d'un quartier.

La santé, ainsi envisagée, est un axe transversal qui croise de multiples thématiques et s'adresse à toutes les parties prenantes de la fabrique de la ville. Une démarche « aménagement et santé » rencontre plusieurs enjeux : vieillissement de la population et perte d'autonomie, mixités sociales et intergénérationnelles, alimentation saine, pratique de sports et de loisirs, qualité de l'air dans l'habitat...



Développer un environnement de qualité

- + Contribuer au développement d'une offre alimentaire saine et locale
- + Aménager des espaces publics plus favorables à la santé



Anticiper les défis sanitaires liés au changement climatique

- Réduire les effets d'îlots de chaleur
- + Viser une meilleure performance des bâtiments pour mieux prévenir les fortes chaleurs des étés-canicules



Expérimenter de nouvelles formes d'habitat climatique

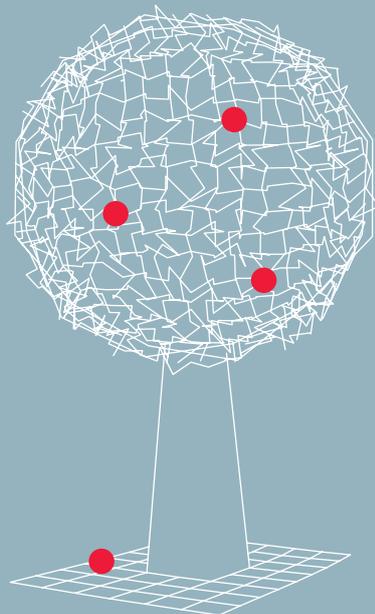
- + Développer l'évolutivité des logements en fonction des étapes de la vie
- + Intégrer plus de matériaux biosourcés et garantir des systèmes de ventilation performants pour améliorer la qualité de l'air des bâtiments

**ET POURQUOI NE PAS CRÉER UN RÉSEAU
D'EXPLOITATIONS AGRICOLES FAVORISANT
LES CIRCUITS COURTS ?**

3

NATURE

AUGMENTER
L'INTENSITÉ DE LA RELATION
VILLE-NATURE



PRIORITÉ N°3

RAPPROCHER NATURE
ET HABITANT EN AUGMENTANT
LE RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Sur le territoire d'intervention des Epa, l'urbanisation s'est construite en s'appuyant sur les éléments naturels du territoire. L'ambition initiale visait à structurer le développement urbain en déployant un écosystème autour et à l'intérieur de la ville. Avec les années et le déploiement des infrastructures réduisant davantage les distances, l'héritage est désormais formé d'une diversité de paysages urbains associant les services de la ville à un cadre d'exception en partie façonné par l'activité agricole.

En qualité d'aménageurs, les Epa œuvrent, dès la programmation d'un quartier, pour que ses futurs habitants profitent des atouts du paysage. Les écoquartiers illustrent cette ambition d'accorder une place centrale au vivant, qu'il soit végétal ou animal. Créer ainsi un parc au cœur d'un quartier est l'une des façons d'appuyer au quotidien cette relation ville-nature. En plus des services aux habitants, les squares, jardins et parcs aménagés renforcent les continuités écologiques du territoire. L'action vise à préserver, voire augmenter la biodiversité initiale lorsque cela est possible. La préservation de la ressource en eau du territoire constitue également un point de vigilance prioritaire avec les multiples bassins d'eaux pluviales, jardins d'eau, prés urbains.



Valoriser le patrimoine local

- + Renforcer les continuités écologiques
- + S'appuyer sur la géographie et les éléments remarquables du paysage



Intégrer la biodiversité à la démarche d'aménagement

- + Évaluer les bénéfices des opérations d'aménagement
- + Expérimenter l'intégration d'un écologue dans une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine

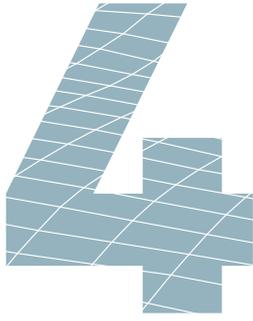


Améliorer la gestion de la ressource en eau

- + Expérimenter le zéro rejet à l'échelle quartier pour améliorer l'alimentation de la nappe
- + Mesurer sur le terrain les gains économiques d'une gestion intégrée

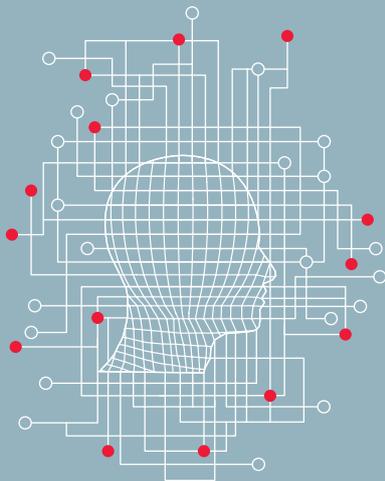
**ET POURQUOI NE PAS INSCRIRE DÈS 2020
UNE NOUVELLE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT
DANS LA DÉMARCHE ÉCOQUARTIER ?**





FABRIQUE DE LA VILLE

RENOUVELER
LES FAÇONS DE PENSER
ET D'AGIR



PRIORITÉ N°4

ENRICHIR NOTRE PRATIQUE
DES ÉVOLUTIONS SOCIO-
TECHNOLOGIQUES

Les mutations socio-technologiques réinterrogent continuellement le métier d'aménageur. À l'ère du tout numérique, les pratiques sont amenées à évoluer avec l'ensemble des parties prenantes : concepteurs, promoteurs, bailleurs, constructeurs et exploitants. En créant de nouveaux produits ou de nouvelles techniques, le numérique augmente les possibilités de co-construire la ville durable de demain. L'innovation se situe également dans les multiples façons d'accompagner les changements d'usage.

En ce sens, les Epa ont expérimenté de nouveaux modes d'échanges via les e-concertations et déposé la marque « BIM citoyen™ » ! L'ambition n'est pas de substituer aux échanges classiques des consultations virtuelles mais de les enrichir en offrant d'autres moyens d'expression libre. Une première expérience à petite échelle avec « dessine ton parc idéal », puis une seconde menée dans un contexte plus large avec « imagine ton quartier rêvé », ont prouvé l'adhésion des habitants à la démarche. Pour demain, les Epa pensent à renouveler les modalités d'animations et de concertations dans le but d'enrichir les projets urbains.

Au-delà, les Epa se sont fortement investis, dès 2016, sur le développement de la maquette numérique. De la généralisation du recours au BIM (Building Information Modeling) pour les projets résidentiels aux premiers tests CIM (City Information Modeling) sur des opérations d'aménagement, l'objectif est d'optimiser la conception des projets pour augmenter les retombées positives pour toute la chaîne de la valeur. Outre les gains éventuels en phases d'investissement et d'exploitation des projets, l'acquisition de données via les maquettes BIM et CIM enrichit le SIG (Système d'Information Géographique) de l'aménageur. L'ensemble de ces informations compose une véritable infrastructure digitale du territoire qui pourrait apporter de multiples services.



Consolider l'usage du BIM et passer au CIM

- + Établir un observatoire des retombées technico-économiques du BIM
- + Structurer la stratégie et la mise en œuvre opérationnelle du CIM



Multiplier les nouvelles modalités d'animations et de concertations

- + Favoriser les initiatives d'urbanisme transitoire
- + Expérimenter un nouveau dispositif de monitoring s'appuyant sur les usages d'un quartier



Activer les synergies en matière de stratégie DATA

- + Travailler sur l'interopérabilité des différentes bases de données
- + Améliorer le lien entre le SIG des EPA et celui des collectivités

**ET POURQUOI NE PAS TESTER DÈS 2020
LA PERFORMANCE DU CIM POUR SIMULER LE COÛT
GLOBAL D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT ?**

CARBONE

1

Gagner l'appel à projets
Expérimentation du Véhicule
Routier Autonome de l'ADEME

2

Gagner l'appel à projets Vélo
du quotidien de la Région IDF

3

Initier une opération
immobilière bois-paille

4

Contribuer activement
à la définition du référentiel
BBCA/E+C- quartier

SANTÉ

5

Établir une première version
du référentiel territorial
Aménagement et Santé

6

Engager une opération
immobilière pilote sur
la santé

NATURE

7

Amorcer la réflexion pour
une zone d'activité à forte
valeur environnementale

8

Concevoir une opération
« zéro rejet » d'eaux pluviales
à l'échelle du quartier

FABRIQUE DE LA VILLE

9

Lancer un challenge
avec CAPDIGITAL pour créer
une plateforme numérique
à l'échelle du territoire

10

Lancer un groupe de travail
« instruction des PC BIM »
à l'échelle du quartier

10 OBJECTIFS POUR 2019

Parce que l'innovation émerge à la croisée des compétences et qu'elle est collective, vous êtes invité à innover avec EpaMarne-EpaFrance. Les propositions d'innovation pourront être appréciées au regard de leur maturité, répliquabilité et adéquation avec les spécificités du territoire. D'autre part, les partenariats avec les acteurs du territoire seront à privilégier : collectivités, universités, laboratoires de recherche, entreprises, startups, instituts techniques... En fonction de votre sollicitation, EpaMarne-EpaFrance peuvent occuper différents rôles tels que « leader », « accompagnateur » ou « facilitateur ».

Avec nous, soyez source d'inspiration !



EpaMarne EpaFrance
l'âme dans l'aménagement

5 bd Pierre Carle - CS 60084 - Noisiel
77448 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. 01 64 62 44 44



www.epamarne-epafrance.fr



© EpaMarne - EpaFrance / Déc. 2018 - agencezebra.com / Crédits photos : Christophe Caudroy - Antoine Meysonnier - Emile Luidier - Luc Boegly /
Crédits perspectives : Pitch promotion - A+ Samuel Delmas - Compagnie de Phalsbourg - ADIM-Vinci construction - Illi Sébastien Hommes - Agency Promotion -
Benjamin Ekbrayat Architectes / Groupement : Bouygues Immobilier - Agency Promotion - 3F - AAVP - Raphaël Gabrion - Atelier O-S - Agence Babylone